

Lexi Guidé

Vous réalisez votre démarche, LexiFrance vous donne la méthode pour avancer sereinement

597 € TTC comptant

497,50 € HT • TVA 20 %

2 × 299 € TTC

Total du paiement fractionné : 598 € TTC

Si vous souscrivez dans les 14 jours suivant Lexi Diagnostic : 498 € TTC comptant ou 2 × 249,50 € TTC — total 499 € TTC.

Ce que vous achetez

Une méthode claire pour préparer vous-même votre demande, tout en faisant vérifier les points essentiels avant le dépôt.

Votre feuille de route personnalisée	Nous vous indiquons les étapes à réaliser, leur ordre et les actions qui restent à votre charge afin que vous sachiez précisément comment organiser votre démarche.
Votre liste de pièces expliquée	Vous recevez une liste adaptée à votre situation, avec des explications simples sur les justificatifs à réunir et sur leur utilité dans le dossier.
Vos modèles prêts à compléter	Nous vous transmettons les modèles de courriers ou d'attestations utiles et nous vous expliquons comment les adapter avec vos propres informations.
Votre dossier contrôlé avant dépôt	Lorsque vous avez préparé vos éléments, nous vérifions les pièces essentielles, signalons les oublis ou incohérences visibles et vous remettons nos observations finales.

Comment se déroule Lexi Guidé ?

- 1. Nous définissons votre feuille de route** et vous remettons la liste des pièces et les modèles utiles.
- 2. Vous préparez votre dossier** en suivant les consignes communiquées et en complétant vous-même les documents.
- 3. Vous nous transmettez les éléments préparés** afin que nous contrôlions les points essentiels avant le dépôt.
- 4. Vous recevez nos observations finales** puis vous corrigez si nécessaire et effectuez vous-même le dépôt.

Jusqu'où va notre suivi ?

FIN DE MISSION	Remise de notre contrôle final et de nos observations sur le dossier que vous avez préparé. Vous effectuez ensuite vous-même le dépôt de votre demande.
NON INCLUS	Le dépôt réalisé à votre place, les relances, le suivi après dépôt, la réponse à une demande complémentaire, le traitement d'une difficulté nouvelle, d'un refus ou d'un recours. Si l'un de ces besoins se présente, votre situation sera réexaminée et une nouvelle proposition d'accompagnement adaptée pourra vous être adressée.

Lexi Guidé, c'est LexiFrance à vos côtés pour préserver votre autonomie, comprendre les étapes et garder la maîtrise de votre démarche.